PLFSS 2011, Les ballons de baudruche se dégonflent

L’AFD se réjouit que le ballon d’essai lancé par certains cercles du pouvoir envisageant qu’une seule bandelette d’autocontrôle glycémique soit remboursée par jour aux personnes atteintes du diabète, ait éclaté. L’AFD avait aussitôt réagit contre cette mesure provocatrice et inacceptable.Devant l’émotion considérable qu’elle a suscitée parmi les 3 millions de diabétiques de France, la raison l’a emporté.

Les tests de glycémie sont en effet au coeur de la vie quotidienne des personnes atteintes de diabète. C’est la stratégie médicale élaborée avec le médecin qui détermine le nombre de glycémies.
L’efficience du traitement repose sur l’auto-surveillance interprétée par le patient. Sentinelle de l’équilibre, élément-clé de la responsabilisation du patient diabétique, l’auto-surveillance glycémique (ASG) est également un facteur d’économie de santé car elle prévient les complications du diabète.
Depuis plus d’un an, l’AFD travaille avec la CNAMts à l’amélioration de l’efficience de cet autocontrôle, en s’appuyant sur les recommandations de la HAS.

La responsabilisation et l’autonomisation du patient sont directement corrélées à la qualité du dialogue avec son médecin traitant ou son diabétologue ainsi qu’à son information, éducation et accompagnement.
L’observance est la résultante de l’autonomie du patient et de sa façon de se projeter dans son avenir.

- L’Association Française des Diabétiques se réjouit de la position raisonnée adoptée sur ce point particulier.
- L’AFD interpelle les autorités de santé sur le fait que l’arrêté ministériel relatif aux actions d’accompagnement prévu par la loi Hôpital Patient Santé Territoire (HPST) en 2009, n’est toujours pas sorti.
- L’AFD, réitère sa proposition de débattre avec tous les acteurs du système de santé dans le but d’améliorer l’information, l’éducation et l’accompagnement des personnes atteintes de diabète par des actions individuelles et collectives afin d’améliorer leur qualité de vie.

Comme une majorité de Français, l’Association Française des Diabétiques veut continuer à croire que le système de santé solidaire est au coeur de notre contrat social de demain. Seule une gestion responsable et une augmentation des investissements conséquente permettront la concrétisation d’une réelle politique de prévention. A défaut, ce système sera condamné à l’asphyxie.